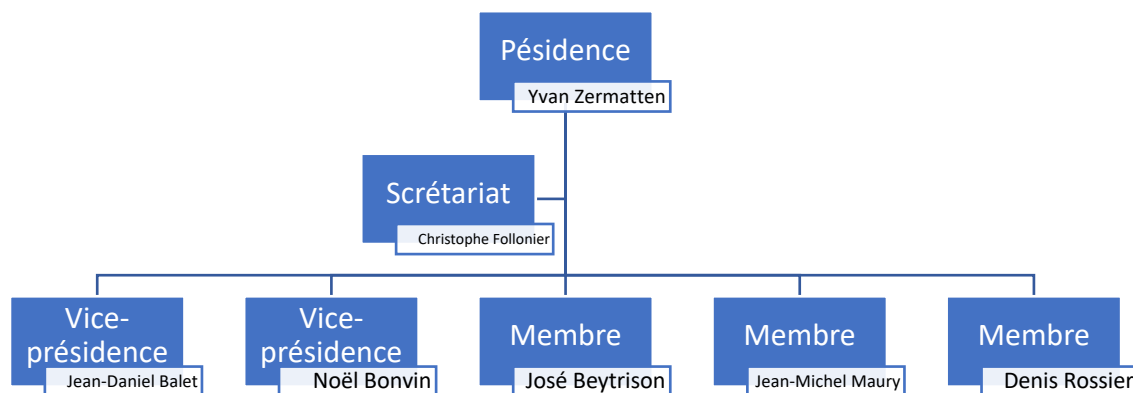


Comité : composition, fonctions et reponsabilités



Caissier

- Boris Crettaz

Vérificateur de comptes

- Anne-Marie Pannatier
- Michel Pannatier

Aide externe

- Prosper Pannatier
- Alfred Voide

Responsabilités :

- Présidence
 - Relation avec les autorités, les institutions, les administrations, le secteur privé, etc.
 - Gestion des affaires courantes du consortage
 - Mise en œuvre des décisions du comité et engagement du Consortage
 - Coordination du travail des commissions
- Secrétariat
 - Etablissement des procès-verbaux
 - Engagement du Consortage (avec le président)
 - Tenue du registre des consorts
- Vice-présidence
 - Support de la présidence, des commissions, des membres et des exploitants
- Membre
 - Participation aux commissions
 - Réalisation de projets (eau, sécurité, politique agricole, développement, etc.)
- Caissier
 - Gestion financière
 - Comptabilité
 - Fiscalité